

Liste des délibérations de la séance du Conseil municipal du 18 juin 2025

CONVOCATION du conseil municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit juin, le Conseil municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en séance à la salle de la mairie, sous la présidence de Xavier DESMARETS, Maire de la commune.

Date de la convocation :	13 juin 2025
Nombre de conseillers municipaux en exercice :	14/ Quorum : 8
Nombre de conseillers municipaux présents :	10
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre de votes :	13

PRESENCES AU CONSEIL MUNICIPAL

Présents :

Mesdames : Laurence BOURE, Victoire BRAISAZ, Valérie LAGIER,

Messieurs : Yvan BLANC, Bernard BRAGHINI, Guy BRAISAZ, Jean-Luc COMBAZ, Jean-Paul CUVEX-COMBAZ, Xavier DESMARETS, Yannick PICHOL-THIEVEND

Absents excusés :

Monsieur Manuel MOLLARD pouvoir à Xavier DESMARETS

Mesdames Naïma KIROUANI pouvoir à Laurence BOURE, Huguette BRAISAZ pouvoir à Valérie LAGIER

Absent : Monsieur Estéban LAGIER.

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Madame Victoire BRAISAZ a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures

Le procès-verbal du Conseil municipal du 12 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de modifier l'ordre du jour comme suit, ce qui est accepté à l'unanimité :

Ajouts du point suivant :

- Voirie - Marché public 2025-03 Prestations de fauchage, d'égavage, de débroussaillage, d'entretien des espaces verts de voies communales et chemins d'exploitation

Retrait des points suivants :

- Foncier – Bâtiment communale la Grange aux pauvres – Promesse de vente
- Voie communale – Secteur Annuit La Croix – Foncier

13	13	Urbanisme – Plan Local d’Urbanisme : Délibération prescrivant la révision selon une procédure allégée du Plan Local d’Urbanisme (art. L.153-34 du c. urb.) sur des chalets d’alpage – restaurants d’altitude, définissant les objectifs poursuivis, fixant les modalités de concertation et décision relative à l’évaluation environnementale	Adoptée à l’unanimité (13 voix pour)
14	14	Urbanisme - Plan Local d’Urbanisme : Délibération prescrivant la révision selon une procédure allégée du Plan Local d’Urbanisme (art. L.153-34 du c. urb.) sur le secteur du Col des Saisies, pour permettre la construction d’un restaurant et d’éc lodges, définissant les objectifs poursuivis, fixant les modalités de concertation et décision relative à l’évaluation environnementale	Adoptée à l’unanimité (12 voix pour) Mme Victoire BRAISAZ ne prend pas part au vote
15	15	Finances – Budget 2025 - Décision modificative n°2	Adoptée à l’unanimité (13 voix pour)
16	16	Finances – Garantie d’emprunt au profit de l’OPAC de Savoie – Travaux de réhabilitation du bâtiment de La Pêchette	Adoptée à l’unanimité (13 voix pour)
17	17	Ressources humaines – Tableau des emplois non permanents – Modification	Adoptée à l’unanimité (13 voix pour)
18	18	Foncier - Projet logements ancienne Poste – Promesse de vente	Adoptée à l’unanimité (13 voix pour)
19	Point reporté	Foncier – Bâtiment communale la Grange aux pauvres – Promesse de vente	Point reporté
20	19	Foncier – Infrastructure de Recharge pour Véhicule Électrique (IRVE) avenue des Jeux-Olympique – Convention d’occupation	Adoptée à l’unanimité (13 voix pour)
21	20	Foncier – Secteur La Combe - Convention avec M. David Grosset Janin	Adoptée par 12 voix pour et 1 abstention (Huguette BRAISAZ)
22	21	Foncier - Dossier de régularisation de la voirie communale VC 1 – Route du Col du Joly – Promesse de Servitude	Adoptée à l’unanimité (13 voix pour)
23	22	Foncier – Convention tripartite pour la rétrocession d’un emplacement de conteneurs semi-enterrés – Avenue des Cimes aux Saisies	Adoptée à l’unanimité (13 voix pour)
24	23	Administration générale – Remboursement frais élus	Adoptée à l’unanimité (12 voix pour) M. Bernard BRAGHINI intéressé ne prend pas part au vote

Le 19 juin 2025,

Le Maire,
Xavier DESMARETS

